



MOVEMBER® INSTITUTE
OF MEN'S HEALTH

PROGRAMME DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE AU TITRE DE L'INITIATIVE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT DE MOVEMBER CANADA

Demande de propositions

Publication de la demande de propositions

Le 11 août 2025 (HAE)

Date limite de présentation des demandes

Le 26 septembre 2025, à 17 h 00 (HAE)

Période d'examen par les pairs

Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025

**Communication des résultats de l'évaluation
des propositions**

Semaine du 24 novembre 2025

Date de début des projets

Janvier 2026

Financement disponible

Six (6) subventions seront accordées dans le cadre du Programme, d'une valeur maximale de **180 000 dollars canadiens** chacune, pour une **durée maximale de 24 mois**.

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
À propos de Movember.....	3
Contexte.....	3
PROGRAMME DE SUBVENTIONS (2026 – 2028).....	4
OBJECTIFS DE L'INITIATIVE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT	5
Objectifs généraux.....	5
Résultats escomptés	6
OFFRE DE SUBVENTIONS	6
Admissibilité au financement.....	6
Exemples de types de projets de recherche approuvés.....	7
PROCESSUS DE DEMANDE	8
Dates importantes.....	8
Présentation de la demande	8
Format de la demande	9
PROCESSUS D'EXAMEN	12
DOCUMENTATION, DÉVELOPPEMENT ET ATTRIBUTION	12
Propriété intellectuelle.....	12
Période d'affinement de l'objet de la recherche	13
Communauté de pratique mondiale.....	13
Signature du contrat	13
Communication	14
DÉFINITIONS	14
ANNEXE A – LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION DES DEMANDES.....	16
ANNEXE B : ACCORD DE SUBVENTION DE MOVEMBER	17
ANNEXE C : RÉSUMÉ DU PLAN DE RECHERCHE	18

INTRODUCTION

À propos de Movember

Depuis 2003, Movember remet en question le statu quo, bouscule la recherche sur la santé masculine et repense la façon dont les services de santé sont offerts aux hommes. Avec l'aide de son réseau mondial de soutiens, elle a amassé plus de 1,3 milliard de dollars pour la santé masculine, finançant plus de 1 300 projets dans ce domaine dans le monde entier, y compris des registres (bases de données) parmi les plus importants au monde sur le cancer de la prostate. Depuis que Movember s'est attaquée à la santé mentale et à la prévention du suicide en 2006, elle plaide en faveur d'une détection précoce des problèmes de santé mentale et de soins de santé tenant compte des spécificités de chaque sexe, afin de mieux répondre aux besoins particuliers des hommes et des garçons. En améliorant la santé masculine, nous pouvons obtenir des résultats profondément positifs pour les hommes, leur famille et leur communauté. Pour en savoir plus, consultez le site [Movember.com](https://movember.com).

Contexte

De nombreux jeunes hommes (âgés de 12 à 25 ans) sont en proie à la détresse et à la marginalisation durant leur période d'adolescence, ce qui augmente le risque de suicide dans cette tranche d'âge. Au cours de cette période de transition, les jeunes hommes sont plus susceptibles que les femmes d'adopter des comportements malsains, comme les jeux d'argent, la consommation d'alcool et de drogues¹, sachant que 50 % des troubles de santé mentale se manifestent pour la première fois avant l'âge de 14 ans.

Partout dans le monde, le sport occupe une place importante dans la vie de nombreux jeunes hommes. Il a été démontré que la pratique d'un sport réduit le risque de problèmes de santé mentale. Par rapport aux personnes qui renoncent à toute activité sportive, les jeunes qui continuent à pratiquer un sport voient leur risque de diagnostic d'un problème de santé mentale diminuer de 10 à 20 % dans les trois années qui suivent. La pratique d'activités sportives est également associée à une réduction de plus de 35 % des idées suicidaires au cours de l'adolescence². Le lien entre la pratique d'un sport et la diminution du risque de problèmes de santé mentale sera utilisé pour définir ce qui permet d'améliorer les résultats en matière de santé mentale chez les jeunes hommes.

Les structures sportives peuvent créer des milieux extrêmement positifs où l'identité des personnes, les liens sociaux et les comportements sains peuvent être encouragés et développés³. En revanche, les milieux sportifs peuvent aussi exposer les jeunes hommes à

¹ *One Movember Plan* (Un seul plan d'action Movember) – Movember 2023

² Babiss LA, Gangwisch JE. *Sports participation as a protective factor against depression and suicidal ideation in adolescents as mediated by self-esteem and social support*. J Dev Behav Pediatr. Oct. 2009;30(5):376-84. doi: 10.1097/DBP.0b013e3181b33659. PMID : 19692930

³ Drummond, M., Wadham, B., Prichard, I., Elliott, S., Drummond, C., & Crossman, S. (2022). *Level playing field: young males, masculinity and mental wellbeing through sport*. BMC Public Health, 22(1), 756. <https://doi.org/10.1186/s12889-022-13200-1>

des facteurs de risque pour la santé mentale, notamment en raison de pressions possibles liées à la compétition sportive, de normes culturelles et sociales imposées, ainsi que d'un manque de sécurité psychologique⁴.

Le Programme de subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport de Movember (le **Programme de subventions**) vise à tirer parti des bienfaits inhérents au sport pour promouvoir des comportements sains, soutenir la construction identitaire et renforcer les liens sociaux chez les jeunes hommes (âgés de 12 à 25 ans), dans le but ultime d'améliorer leur santé mentale. Par le biais de son programme, Movember s'attaquera également aux facteurs de risque associés à une mauvaise santé mentale, lesquels sont exacerbés par l'environnement sportif, notamment par des normes masculines néfastes, une tolérance à l'égard de la violence, des comportements agressifs, ainsi qu'un recours abusif à des mécanismes d'adaptation malsains ou encore leur tolérance (comme les jeux d'argent et la consommation de substances).

PROGRAMME DE SUBVENTIONS (2026 - 2028)

L'objectif du Programme de subventions est de financer des projets de recherche novateurs qui visent à contribuer de manière significative à la promotion de la santé mentale dans le sport et par le sport, qu'il soit pratiqué en milieu communautaire ou de manière individuelle. Des subventions d'un montant maximal de 180 000 dollars canadiens chacune sont offertes aux parties admissibles pour entreprendre des travaux de recherche qui débiteront au début de l'année 2026, et ce, pendant une période maximale de 24 mois à compter de la date de début du projet. Les projets de recherche appuieront l'élaboration et l'expérimentation d'approches fondées sur des données probantes, qui visent à combler les lacunes en matière d'intervention précoce ou de prévention dans le domaine de la santé mentale des jeunes hommes, en utilisant le sport comme principal cadre d'intervention.

Movember a choisi de cibler les sports d'équipe structurés, convaincue que le sentiment d'appartenance à une communauté joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé mentale. Dans le cadre de cette initiative, les projets portant sur des sports non structurés et plutôt individuels (comme l'escalade ou le surf), ou sur des formes d'activité physique et d'exercice structurées (comme la course à pied dans un parc ou l'entraînement en salle), seront pris en considération si des effets positifs potentiels peuvent être démontrés.

Movember financera des projets de recherche ayant le potentiel d'apporter des améliorations concrètes dans les domaines suivants (les demandeurs doivent préciser dans leur dossier le domaine d'amélioration ciblé par leur projet) :

1. la conception de programmes sportifs (le sport comme moyen d'intervention);
2. les politiques relatives aux programmes sportifs; ou

⁴ Walton, C., Rice, S., Hutter, V., Currie, A., Reardon, C., & Purcell, R. (2021). *Mental Health in Youth Athletes: A Clinical Review*, 1, 119-133. <https://doi.org/10.1016/j.ypsc.2021.05.011>

3. les interventions à mettre en œuvre dans le milieu du sport.

Les domaines de recherche prioritaires dans le cadre de cette initiative sont ceux qui portent sur :

- l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI);
- la sécurité psychologique en matière de santé mentale pour les athlètes, les parents et les entraîneurs;
- la technologie et la mobilisation numérique.

Les demandes doivent s'appuyer sur une expertise en matière de structures sportives, de santé mentale, d'influences et de déterminants culturels et sociaux, et d'interventions transformatrices en matière de genre⁵. Le projet de recherche doit s'inscrire dans le cadre de travaux de recherche de niveau postdoctoral (menés par un chercheur en début de carrière dans un délai de sept ans suivant la soutenance de sa thèse, hors périodes de congé prolongé ou d'interruption de carrière survenues au cours de cette période). Le projet de recherche doit être mené sous la direction d'un superviseur dûment qualifié et expérimenté ou dans le cadre d'un mentorat de recherche établi.

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

Objectifs généraux

Le Programme de subventions appuie l'atteinte de l'objectif stratégique n° 4 de Movember, à savoir l'amélioration de la santé mentale des jeunes hommes. Cet objectif sera atteint grâce à l'établissement de partenariats stratégiques dans le domaine du sport et de la santé et par l'amorce d'un changement systémique au sein des milieux sportifs. Les objectifs généraux sont les suivants :

- Collaborer avec des organisations qui ont l'influence et les capacités nécessaires pour façonner les infrastructures sportives;
- Mettre en œuvre des programmes et des projets de recherche qui favorisent une culture sportive plus saine et encouragent un changement de comportement positif chez les jeunes hommes - y compris ceux qui ne pratiquent généralement pas d'activités sportives;

⁵Interventions en faveur de la santé des jeunes hommes : programmes ou initiatives qui remettent activement en question les normes sexistes néfastes, les déséquilibres de pouvoir et les inégalités systémiques afin de promouvoir des résultats équitables en matière de santé. Ces interventions s'attaquent aux causes profondes, comme les stéréotypes masculins rigides et les déterminants sociaux, tout en donnant aux jeunes hommes les moyens d'adopter des attitudes et des comportements plus sains. Elles intègrent des stratégies, comme la promotion des masculinités positives, la mobilisation des hommes en tant qu'alliés de l'égalité des genres et la transformation des politiques et des cultures institutionnelles (par exemple, par le sport, l'éducation ou le mentorat). L'objectif est un changement durable et systémique qui améliore la santé mentale et physique, en favorisant l'équité dans les relations et les perspectives.

- Utiliser le sport comme un outil de mobilisation pour renforcer les capacités et les compétences à long terme dans les structures sportives communautaires.

Résultats escomptés

Le projet de recherche financé dans le cadre de ce programme permettra à terme à réaliser ce qui suit :

1. Améliorer la santé mentale des jeunes hommes;
2. Améliorer la capacité des jeunes hommes à passer le cap de l'adolescence;
3. Réduire la probabilité que les jeunes hommes recourent à des mécanismes d'adaptation malsains;
4. Renforcer les capacités et les compétences au sein du milieu de la recherche, en mettant l'accent sur la promotion de la santé par le sport.

OFFRE DE SUBVENTIONS

Six (6) subventions d'une valeur maximale de 180 000 dollars canadiens chacune seront octroyées dans le cadre du Programme de subventions. Les demandeurs dont la proposition aura été retenue auront jusqu'à 24 mois pour mener à bien leurs activités de recherche.

Admissibilité au financement

Pour être admissibles à ce programme, les demandeurs doivent :

1. être établis au Canada;
2. être légalement en mesure d'accepter des fonds de subvention au Canada;
3. se conformer aux valeurs de Movember, à savoir vivre des expériences remarquables, s'amuser, s'améliorer ensemble, être un acteur du changement, assumer ses responsabilités, faire preuve de bienveillance avec courage;
4. être un organisme de recherche existant (par exemple au sein d'une université) qui compte parmi son personnel un chercheur en début de carrière (ayant obtenu son doctorat depuis moins de sept ans, hors congés prolongés ou interruptions de carrière survenus durant cette période);
5. être disposés à apporter une contribution financière (ou autre) au projet. Par exemple, si le chercheur en début de carrière est déjà sous contrat, une décharge d'enseignement lui sera accordée;
6. être disposés à collaborer avec d'autres établissements de recherche en vue de collaborations multidisciplinaires, d'une harmonisation des stratégies, d'un plus grand impact et d'une portée plus large;
7. être en mesure d'établir des partenariats tangibles avec des partenaires de l'industrie, ou de mise en œuvre du projet, en accord avec les objectifs du Programme de

subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport de Movember (p. ex. soccer, hockey sur glace, organisations sportives nationales); et être en mesure de proposer des idées ou des objets de recherche en accord avec le Résumé du plan de recherche (voir l'annexe C).

Exemples de types de projets de recherche approuvés

Les exemples sont destinés à servir de guide pour contextualiser ce qui sera pris en compte lors de la décision d'octroi d'une subvention. Les approches innovantes et contemporaines sont encouragées.

Types de projets acceptés

- Interventions⁶ visant à expérimenter une solution potentielle à des problèmes importants et/ou émergents.
- Un projet de recherche formative et d'autres formes de recherche qui sous-tendent la co-conception d'une intervention dans le but de tester cette intervention.
- Un projet de recherche qui aboutit à l'opérationnalisation pragmatique d'un concept qui servira de base à une intervention.
- Un projet de recherche novateur destiné à tester des aspects ou des changements de politiques adaptés aux organisations sportives (nationales et/ou régionales). **Remarque : Le Programme de subventions ne vise pas directement à exercer une influence sur les établissements de formation sportive spécialisés dans l'octroi de licences et d'accréditations.**
- Mise à l'essai d'un programme sportif ou d'aspects d'un programme sportif visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être.
- Projet de recherche novateur destiné à formuler des hypothèses sur l'amélioration de la santé mentale et du bien-être par le sport.
- Projet de recherche méta-analytique qui contribue à l'élaboration de solutions à des problèmes importants et/ou émergents.
- Les interventions axées sur les équipes sportives en milieu scolaire et les activités extrascolaires non programmées sont acceptables, à condition qu'elles ne reposent pas sur des cours d'éducation physique dispensés à l'école ou dans une salle de classe.

Types de projets non acceptés

- Projet de recherche transversale pour lequel il existe déjà des données probantes, ou projet de recherche transversale visant à étudier les corrélations entre la santé mentale et le bien-être dans le sport ou par le sport.
- Les interventions qui ne cherchent pas à améliorer directement ou indirectement la santé mentale et le bien-être par le sport.

⁶ Movember entend par « intervention » toute stratégie (technique, programme, politique, etc.) qui cible directement ou indirectement la santé mentale des jeunes hommes dans le sport. Dans le cadre du Programme de subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport, Movember souhaite financer des interventions préventives ou précoces (indiquées). L'objectif de l'intervention serait de prévenir l'apparition de symptômes ou de réduire la durée des premiers symptômes et d'éviter que les problèmes ne s'aggravent. L'intervention peut porter sur des politiques sportives, des techniques ou des programmes de santé mentale utilisés en milieux sportifs ou sur la création ou la mise en œuvre de programmes sportifs.

- Les revues systématiques ou les méta-analyses qui ne permettent pas de trouver des solutions à des problèmes importants ou émergents.
- Un projet de recherche portant sur des interventions n'impliquant pas les milieux sportifs communautaires ou le contexte sportif, ou impliquant des participants de moins de 12 ans ou de plus de 25 ans.

PROCESSUS DE DEMANDE

Dates importantes

À titre indicatif, le tableau suivant donne les dates de ce processus de DP (que Movember pourra modifier par écrit à tout moment et à sa seule discrétion).

Activité	Date
Publication de la demande de propositions	Le 11 août 2025
Période de présentation des demandes	Du 11 août au 26 septembre 2025
Date limite de présentation des demandes	Le 26 septembre 2025 à 17 h 00 (HAE)
Période d'examen administratif interne	Semaine du 6 octobre 2025
Réunion du comité d'examen	Semaine du 10 novembre 2025
Communication des résultats de l'évaluation des propositions	Semaine du 24 novembre 2025
Date de début des projets	Le 1 ^{er} février 2026

Toutes les demandes doivent être présentées en ligne au moyen de Foundant, le système de gestion des subventions de Movember, avant la date limite de présentation. Les demandeurs doivent s'inscrire en créant un profil à l'adresse <https://www.grantinterface.com/Home/Logon?urlkey=movember>. Il est conseillé de s'inscrire avant la date limite de présentation des demandes. Les demandes tardives présentées par d'autres moyens ne seront pas acceptées.

Les demandes sont acceptées dans les deux langues officielles. Compte tenu de la portée mondiale du Programme de subventions, la langue de travail de la communauté de pratique est l'anglais. Les demandeurs doivent donc avoir un représentant capable de communiquer en anglais au nom de l'équipe.

Présentation de la demande

Après l'inscription et la création du profil, vous devrez :

1. Remplir un formulaire de demande en ligne dans le système de gestion des subventions en fournissant les renseignements suivants :
 - (a) Nom de l'organisme;
 - (b) Personne-ressource principale ou responsable du projet;
 - (c) Titre du projet;
 - (d) Public cible principal;
 - (e) Trois mots clés décrivant l'objet de la recherche.
2. Confirmer avoir lu et compris les lignes directrices et que votre organisation et votre projet remplissent les critères d'admissibilité. Veuillez noter que les lignes directrices font partie intégrante de la présente DP.
3. Joindre le dossier du projet et téléverser la demande.

Le système de gestion des subventions en ligne accusera réception des demandes par courriel. Les demandeurs doivent conserver le courriel de confirmation comme preuve de la réception de leur demande. Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception, veuillez vérifier votre boîte de pourriels avant de contacter Movember. Movember ne peut être tenue responsable des demandes qui n'ont pas été reçues à la date prévue, à moins que le demandeur puisse présenter le courriel de confirmation prouvant que sa demande a bien été envoyée dans les temps.

Format de la demande

Movember souhaite financer des idées en accord avec sa stratégie. Nous souhaitons obtenir une brève justification de la part des demandeurs, expliquant comment ils satisfont aux critères clés établis pour le contenu de la demande, comme indiqué dans le format de la demande présenté ci-dessous. Pour appuyer une demande, veuillez consulter l'annexe B : *Résumé du plan de recherche*.

Les propositions doivent être présentées sous la forme d'un seul document PDF ou MS Word et respecter le format suivant :

- (a) Elles doivent être rédigées en police Arial (style normal), en 12 points minimum et en interligne simple;
- (b) Elles doivent être préparées sur des pages au format lettre de 21,6 cm x 27,9 cm (8,5 po x 11 po) avec une marge de 2,54 cm (1 po) sur chaque côté de la page;
- (c) Elles doivent comporter un en-tête sur chaque page, comme suit : initiales du prénom et nom de famille du demandeur, ainsi que le nom de l'organisation en haut à gauche, et numéro de page en haut à droite;
- (d) **Sept (7) pages au maximum** [page de couverture - une (1) page, corps de la proposition - quatre (4) pages, y compris les graphiques et les tableaux, budget - une (1) page, références jusqu'à une (1) page supplémentaire]. **Les demandes qui ne sont pas conformes au format imposé seront disqualifiées et exclues du processus d'examen.**
- (e) ***Chevauchement du financement*** (*non inclus dans le nombre total de pages*) Veuillez inclure une liste des subventions reçues et en attente d'approbation et indiquer le

pourcentage de chevauchement du financement avec la demande actuelle.

Contenu – La proposition doit comprendre :

- (a) Une page de couverture [maximum **une (1) page** contenant les éléments suivants] :
- Titre du projet;
 - Nom de l'organisme responsable;
 - Nom et coordonnées du responsable du projet (nom du chercheur en début de carrière, fonction, numéro de téléphone, adresse de courriel et adresse postale);
 - Montant total approximatif du financement demandé (année 1, année 2 et financement total);
 - Résumé du projet (150 mots maximum) adapté à une publication sur le site Web de Movember et ailleurs, et rédigé dans un langage clair et simple;
 - Trois (3) mots clés décrivant le ou les thématiques du projet de recherche du demandeur;
 - Une déclaration attestant que, dans le cadre de la demande de financement, les conditions générales standard de l'accord de subvention ont été lues et acceptées (ou la mention de toute condition de l'accord de subvention qui ne peut être acceptée, en fournissant une justification pour chacune d'entre elles), ainsi que la confirmation que le délai de 12 semaines pour la signature de l'accord de subvention peut être respecté.
- (b) Corps de la proposition [quatre (4) pages maximum, y compris les graphiques et les tableaux].

La demande doit clairement présenter l'idée proposée et contenir les informations suivantes :

- ***Description de l'organisation***
 - Fournir une brève description de l'organisation ou de l'établissement du demandeur et de sa relation avec le sport ou la communauté représentée dans la demande.
- ***Harmonisation stratégique***
 - Inclure une description du domaine d'intérêt proposé (la conception de programmes sportifs, le sport comme moyen d'intervention, les politiques relatives aux programmes sportifs ou les interventions à mettre en œuvre dans le milieu du sport);
 - Fournir une brève description de la manière dont le projet de recherche contribuera à l'ambition globale du Programme de subventions et à l'obtention de résultats concrets.
- ***Description du projet de recherche***
 - Indiquer l'objet du projet de recherche proposé par le demandeur.
 - Énoncer clairement les objectifs et les hypothèses du projet de recherche (c'est-à-

- dire ce qui est proposé, le problème à résoudre, la manière dont le projet de recherche y répondra, la ou les applications souhaitées pour le projet de recherche).
- Expliquer l'importance du projet de recherche proposé - justification, travaux antérieurs, résumé des données préliminaires (le cas échéant).
 - ***Plan de travail***
 - Inclure une description générale des activités de recherche, de l'approche, des étapes, des problèmes potentiels (le cas échéant, comment ils seront résolus), des méthodes et de l'analyse. Le plan de travail doit couvrir jusqu'à 24 mois d'activités.
 - ***Équipe et environnement*** (les CV ne sont pas requis)
 - Préciser l'expérience du responsable du projet (chercheur en début de carrière) et son intérêt pour les domaines d'amélioration visés par le Programme de subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport.
 - Indiquer le nom d'un superviseur et ses intérêts à l'égard du projet.
 - Décrire clairement les possibilités de mentorat offertes durant le projet.
 - ***Partenariats***
 - Indiquer le nom du partenaire de l'industrie, décrire la nature de la relation, ainsi que les soutiens qui seront apportés. Préciser s'il s'agit d'une relation existante ou en cours de développement. Remarque : Les partenaires retenus devront fournir un protocole d'accord signé avec le demandeur, attestant de la relation mentionnée ci-dessus avant de signer l'accord final avec Movember.
 - ***Budget [maximum une (1) page].***
 - Un budget doit être fourni, avec une justification détaillée des dépenses nécessaires à la réalisation du projet. Lors de la préparation de votre budget, veuillez prendre connaissance des coûts admissibles et non admissibles. Veuillez noter que les montants du financement peuvent varier d'une année à l'autre, à condition que le montant total se situe dans la fourchette des fonds disponibles.
 - ***Références [une (1) page maximum]***
 - Une (1) page de références max. peut être annexée à la demande.
 - ***Chevauchement du financement (non inclus dans le nombre total de pages)***
 - Veuillez inclure une liste des subventions reçues et en attente d'approbation et indiquer le pourcentage de chevauchement du financement avec la demande actuelle.

PROCESSUS D'EXAMEN

Un comité d'examen composé d'experts en la matière, n'ayant aucun conflit d'intérêts avec les demandeurs, sera chargé de sélectionner les demandes à recommander au conseil d'administration de Movember en vue d'un financement. Les demandes seront évaluées sur la base des critères suivants :

1. **ADMISSIBILITÉ** : La demande satisfait à tous les critères d'admissibilité énoncés dans la présente DP, y compris le fait que les travaux de recherche sont menés par un chercheur postdoctoral.
2. **HARMONISATION STRATÉGIQUE** : Le projet de recherche proposé doit être en parfaite adéquation avec les objectifs de l'initiative mondiale de promotion de la santé par le sport, venant compléter les projets existants ou créant de précieuses synergies. Les propositions retenues apporteront des connaissances nouvelles et significatives dans ce domaine, tout en garantissant une pertinence à long terme dans le cadre d'une stratégie élargie de partenariat pour la promotion de la santé par le sport. La priorité sera accordée aux projets de recherche portant sur les principaux domaines d'intérêt décrits à la page 4 et contribuant à la mission de Movember, à savoir l'amélioration de la santé des hommes dans le monde entier.
3. **PROJET PROPOSÉ** : Aspects techniques de la proposition :
 - a. la clarté de la demande;
 - b. la qualité de la brève description du projet de recherche;
 - c. la pertinence du projet proposé, y compris la probabilité d'obtenir des résultats concrets.
4. **ÉQUIPE ET ENVIRONNEMENT** :
 - a. L'aptitude, la capacité et la motivation du demandeur à mener à bien les activités de recherche proposées;
 - b. La mesure dans laquelle le demandeur a démontré qu'il disposait de l'infrastructure, des ressources et des méthodes de gestion nécessaires pour mener à bien les activités de recherche proposées.
5. **BUDGET** : L'adéquation de la structure tarifaire proposée (budget indicatif non contraignant), y compris l'appui non financier apporté aux activités de recherche.

DOCUMENTATION, DÉVELOPPEMENT ET ATTRIBUTION

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle sur les documents relatifs au projet d'un

demandeur restent la propriété de ce dernier. Movember exigera une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, mondiale et libre de redevance pour utiliser les documents du projet du demandeur. Des dispositions appropriées en matière de licences seront convenues au cours de la phase contractuelle. Un chercheur en chef de Movember se joindra à chaque projet de recherche dans le but de mettre en place une approche de la recherche fondée sur le partenariat. Le niveau de participation sera basé sur les conditions convenues avec le demandeur. En répondant à la présente DP, chaque demandeur accepte ces conditions.

Période d'affinement de l'objet de la recherche

Les demandeurs dont la proposition aura été retenue devront réviser et finaliser leur plan de travail de manière à regrouper de manière harmonieuse les objets de la recherche. L'idée initiale du projet présentée dans la proposition sera affinée et finalisée lors d'une consultation en tête-à-tête avec le chercheur en chef et sera incorporée dans l'accord de subvention standard de Movember.

Les principaux résultats attendus seront également définis au cours de cette période; toutefois, les demandeurs dont la proposition a été retenue devront au minimum :

- publier des travaux de recherche dans des revues scientifiques à comité de lecture;
- produire de la littérature grise pour permettre le partage des connaissances;
- assister à des événements de transmission des connaissances de Movember;
- participer à une réunion semestrielle de la communauté de pratique du Programme de subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport de Movember.

Communauté de pratique mondiale

Movember vise à élaborer et à appliquer des approches fondées sur des données probantes pour résoudre les principaux enjeux liés au sport et, avec ses partenaires stratégiques du milieu sportif, à créer une communauté de pratique mondiale dont la vocation sera de produire un impact collectif. Les demandeurs dont la proposition aura été retenue pourront être invités à participer à une « communauté de pratique mondiale », afin de promouvoir le partage des connaissances, des pratiques exemplaires et des acquis, et de renforcer les capacités dans le domaine de la promotion de la santé par le sport. La communauté de pratique se réunira en ligne et en personne, à travers des forums de partage et des rencontres. Pour les réunions en personne, Movember couvrira les frais de déplacement raisonnables approuvés à l'avance pour la participation du responsable du projet. Toute participation d'un membre supplémentaire de l'équipe sera à la charge de l'équipe du projet.

Signature du contrat

Pour que la date de lancement puisse être respectée, une période contractuelle de 12 semaines a été fixée jusqu'à la signature des accords de subvention. Au moment de la demande, le

demandeur doit indiquer toutes les conditions de l'accord qu'il n'est pas en mesure d'accepter (le cas échéant), y compris le délai imparti pour la signature de l'accord de subvention, en fournissant une justification pour chacune d'elles. Le fait de soumettre ces réserves n'implique pas que Movember les acceptera ou qu'il acceptera de modifier l'accord de subvention, même si la proposition est retenue. Movember se réserve également le droit de modifier l'accord de subvention avant sa signature, à son entière discrétion.

Communication

Les demandeurs doivent communiquer avec Movember par courriel à shicanada@movember.com, notamment pour toute question survenant au cours de la préparation d'une demande ou pour toute demande de précision. Le délai de réponse sera de deux (2) jours ouvrables après la réception d'une demande de renseignements au sujet de l'Initiative.

Avant la date limite, tous les demandeurs pourraient recevoir les réponses aux questions et demandes reçues portant sur l'objectif général de la DP et le processus d'examen, ainsi que les réponses qui y seront apportées par la suite. Movember peut refuser de répondre à une question à tout moment.

DÉFINITIONS

Dans la présente demande de propositions (DP), les termes sont ainsi définis :

Terme	Définition
Demande	Désigne la proposition complète présentée par un demandeur en réponse à la présente DP, en vue d'obtenir une subvention, ce qui englobe tous les documents annexes.
Demandeur	désigne une personne ou une organisation qui présente une demande en réponse à la présente DP.
Date limite de présentation des demandes	Désigne la date et l'heure limite pour la présentation d'une demande, comme indiqué dans la section relative au processus de demande de la présente DP, ou toute autre date prorogée par Movember par écrit.
Propriété intellectuelle d'amont	Désigne tout droit de propriété intellectuelle existant avant la date de la présente DP ou défini indépendamment de la présente DP.
Lignes directrices	Désigne les lignes directrices relatives à la présentation des demandes (annexe A).
Subvention	Désigne le financement fourni par Movember pour appuyer la mise en œuvre de projets dans le cadre du Programme de subventions, conformément aux modalités et conditions de la présente DP.
Accord de subvention	Désigne l'accord de subvention de Movember (annexe B).

Droits de propriété intellectuelle	Englobe tous les droits de propriété intellectuelle, notamment ceux-ci : brevets, droits d'auteur, droits relatifs aux topographies de circuits et aux plans, droits moraux, marques de commerce et de service (ce qui comprend le fonds commercial), noms de domaine et noms commerciaux, droit à la confidentialité des renseignements; droit de demander l'enregistrement de l'un des droits susmentionnés; tous les droits de nature similaire à l'un ou l'autre des droits susmentionnés et qui peuvent s'appliquer partout dans le monde, que ces droits soient ou non enregistrés ou enregistrables.
Movember	Désigne Movember Canada (767531-3) ou toute autre entité du groupe Movember, selon les indications de Movember.
Programme de subventions	Désigne le Programme de subventions de recherche au titre de l'Initiative pour la promotion de la santé par le sport de Movember.
Projet	Désigne le projet que le demandeur propose de mettre en œuvre à l'aide du financement de Movember, accordé dans le cadre du Programme de subventions.
Documentation du projet	Désigne toutes les pièces (y compris tous les droits de propriété intellectuelle) créées par le demandeur ou Movember dans le cadre du projet, à l'exclusion de toute propriété intellectuelle d'amont ou de tout renseignement confidentiel.
DP	Désigne la présente demande de propositions, y compris l'ensemble des pièces jointes, des annexes ou des tableaux.

ANNEXE A - LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION DES DEMANDES

Elle est fournie séparément, sous le titre « Annexe A - Lignes directrices pour la présentation des demandes (Lignes directrices) ».

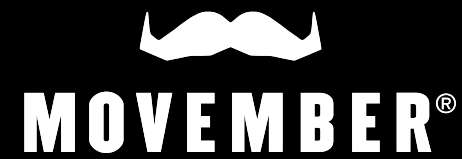
ANNEXE B : ACCORD DE SUBVENTION DE MOVEMBER

[Modèle au dossier](#) Anglais Seulement

ANNEXE C : RÉSUMÉ DU PLAN DE RECHERCHE

Anglais Seulement

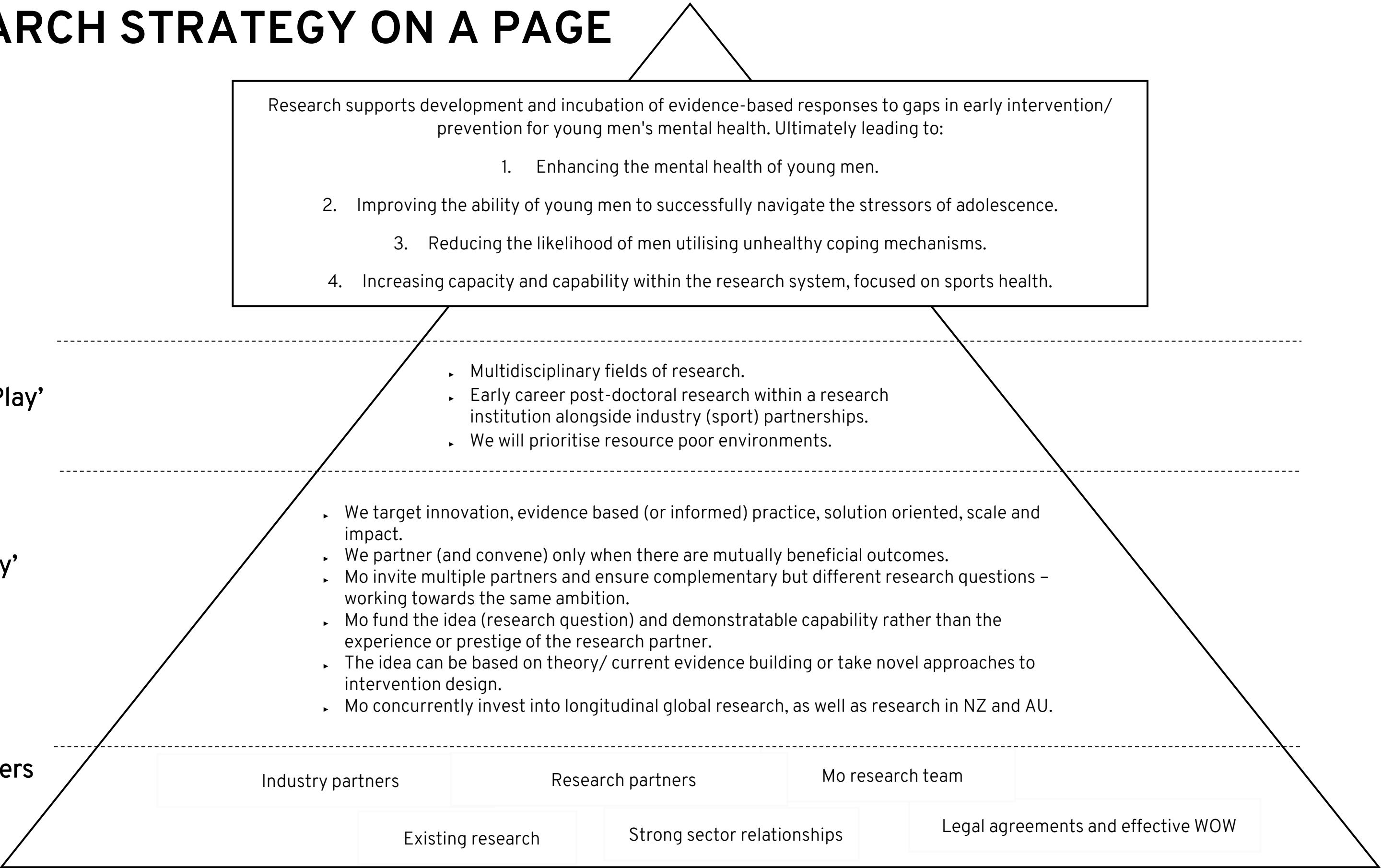
APPENDIX C : Sport Health Research Initiative



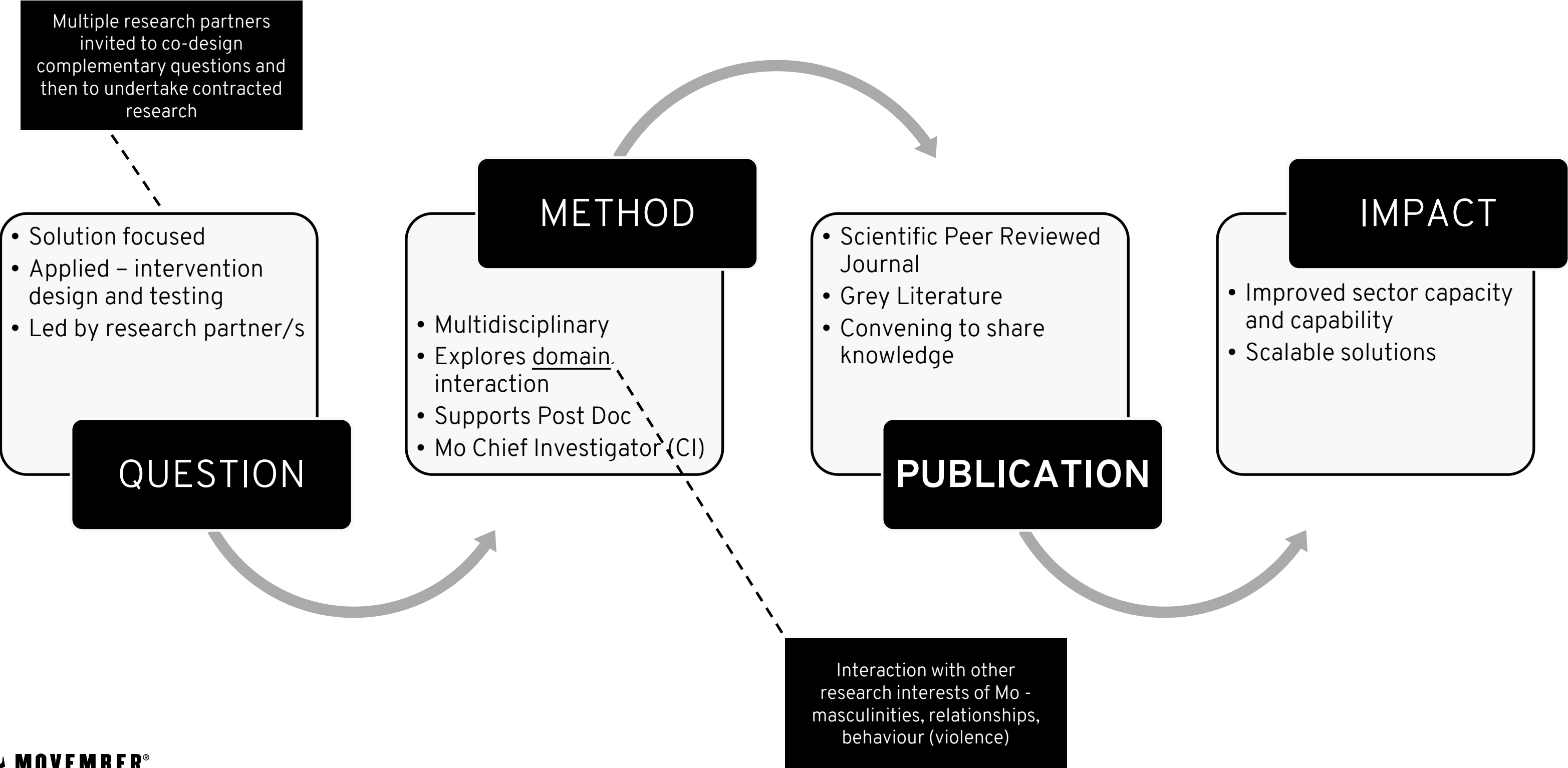
YOUNG MEN'S HEALTH RESEARCH STRATEGY

AUSTRALASIA - MAY 2025

RESEARCH STRATEGY ON A PAGE



APPROACH

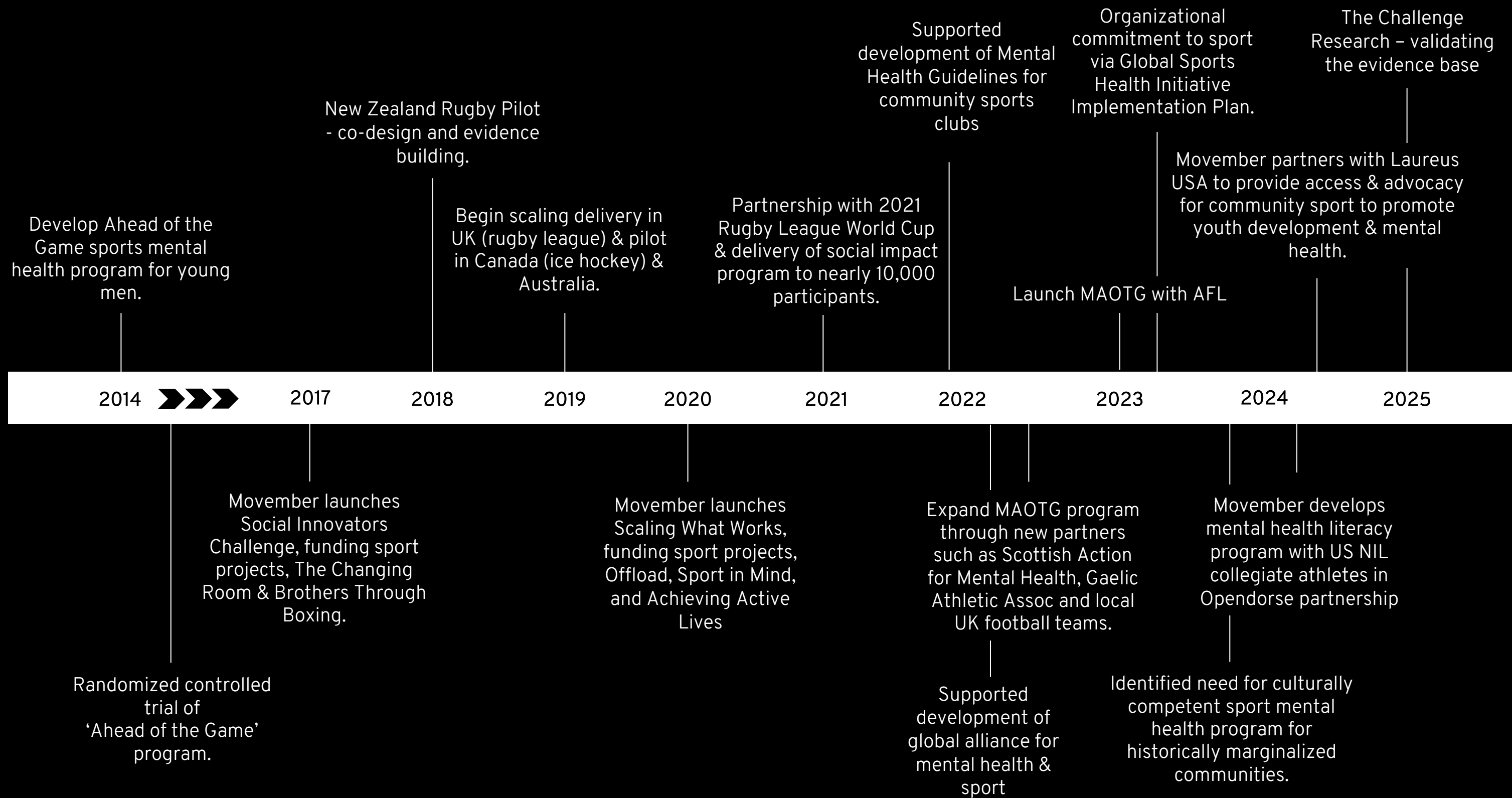


APPENDIX

SPORTS HEALTH INITIATIVE - THEORY OF CHANGE
SPORTS HEALTH INITIATIVE - EVUDENCE BUILDING MILESTONES

	Short-term outcomes	Action	Medium-Term Outcomes	Long-Term Outcomes	Impact		
Individual Level	Sport partners and settings are leveraged to connect young men with community resources, programs and health promotion resources that support mental health and wellbeing	MO5-3: Build a social support network around themselves, e.g. peers, parents, & coaches, and use ALEC for conversations as needed	Increased mental resilience among young male players	Decrease in unhealthy coping behaviour among young men (gambling, alcohol, and drug abuse)	Young men (with a subset of economically/socially marginalised young men) are mentally and emotionally well		
	Increase young men in sport being taught mental health literacy, strategies, and how to deal with adversity		Increased sense of belonging/connectedness among young male players	Decrease in suicide rates in young men (ideation, attempts, and death by)			
	Reach young men through sport (with a subset of economically/socially marginalised young men) early to spot signs and symptoms and reach out for help.	MO5-4: Develop personal awareness of their mental health and speak openly with peers/adults when they spot negative signs in themselves & others	Increased early detection of young male players in mental health distress				
		MO5-5: Seek help (self & others) such as self-management tools or professional help if needed.	Increased help-seeking behaviour among young male players				
Norms	Partner with organisations who create safe physical places for young men to use sport as a tool for building healthy masculine norms, including violence prevention	CI-3 (Mutually reinforcing activity): Increase support and exposure to role models demonstrating healthy masculinity CI-4 (Continual communication): Cohesive positive messaging from high influencing stakeholders addressing masculinity CI-5 (Backbone in place): A “no tolerance” policy & regulation in place	Decrease ‘male sacrifice’ gender norm	Reduce mental health stigma for young men seeking support	Healthy masculinities is the norm in sport systems		
	Increase awareness and understanding of healthy masculinity		Decrease association that winning is the only form of success	Increase men demonstrating healthy masculinity			
			Decrease negative “locker room” culture				
			Decrease ‘jock’ syndrome				
			Decrease men using sport as a vehicle to “release aggression”				
Systems Level	Increase awareness of mental health in sport Increase exposure to athletes & sport systems demonstrating positive masculinity	CI-4 (Continual communication is occurring): Leveraging major sporting events’ impact and reach to deliver continual communication that supports and leverage the sport health impact	Mental health and wellbeing is recognised and prioritised in sport organisations Decreased alcohol, drug, and gambling sponsorships in sport Improved policies, practices, and service models within sport community/organisations Increase community capability and capacity to support sport as a vehicle to drive community connectedness and men Increase in sport organisations recognising and/or adopting guideline principles to ensure psychological safety in sport	Reduce the exposure of risk factors that contribute to unhealthy coping mechanisms	The associated norm of alcohol, drugs and gambling in sport is disrupted		
	Sport organisations dedicate resources to mental health for young men in sport. Sport sector partners advocate to government for increase priority [funding/resources] of mental health and psychological safety in sport			CI-1 (Common agenda in place): Organisations & Government have shared mental health guidelines for youth in sport. CI-2 (Shared measurement in place): Organisations have shared mental health & norm metrics for sport.	Mental health and wellbeing is embedded and sustainably resourced in sport systems	Organised sport environment is an equitable and safe system that allows more to benefit from sport	
		Sport play spaces become centres for community safety and cohesion					
		Create a shared sports community of influence/practice.			CI-3 (Mutually reinforcing activities are occurring): Partners organisations are creating/reinforcing safe physical spaces for young men in sport.	Improve diversity and inclusion in sport systems	Organised sport environment is a psychologically safe place

EVIDENCE BUILDING MILESTONES





CHANGING THE FACE OF MEN'S HEALTH